

## 3<sup>es</sup> Journées Vincent Merle 14 et 15 juin 2022

# La relation formation-emploi-travail en questions L'entreprise formatrice dans tous ses états Centre régional Vincent Merle (Pessac)

### ► Atelier TR2B

#### > L'action publique : accompagner et/ou impulser des initiatives ?

Au démarrage de l'atelier Thierry BERTHET apporte quelques précisions concernant la différence entre l'action publique et les politiques publiques. L'action publique est davantage horizontale dans une logique de gouvernance avec une vision plus expansive alors que les politiques publiques s'intéressent aux différents cercles gouvernementaux.

#### Animateur :

**Thierry Berthet**, Directeur de recherche au CNRS, directeur du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST), Aix-Marseille Université

#### Intervenants :

**Dominique MAILLARD**, Chargée d'étude au Département Formation et Certification, Cereq  
**Carole TUCHSZIRER**, Chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise) et au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), CNAM, Paris  
**Pauline PRAT**, Conseillère technique à la Région Bourgogne Franche-Comté

#### Interventions :

##### 1. Dominique MAILLARD

L'étude vient de débuter, elle porte essentiellement sur :

- L'évaluation de la mise en œuvre du dispositif,
- Une analyse en termes d'efficacité,
- Ainsi qu'une analyse des impacts sur les bénéficiaires.

Le label est un dispositif multidimensionnel, multi partenarial rassemblant beaucoup d'acteurs avec des enjeux de formation, de recherche et d'innovation.

D'un label à l'autre, se sont produites des évolutions du cadrage politique.

Les éléments saillants de chaque période : voir diaporama

Sur le plan financier, beaucoup d'idées ont vu le jour mais comment les mettre en place ?

Un campus n'a pas de statut en soi donc chaque territoire l'a mis en place selon des modèles différents.

### **Éléments de conclusion :**

Ce qui est nouveau dans la labellisation des Campus des métiers et des qualifications CMQ, ceux sont :

- Leurs configurations,
- L'arrivée de nouveaux partenaires,
- Des formes de partenariat « coopération », certains acteurs se sont vus « obligés » de collaborer avec des « concurrents ».

Pour la stabilité du dispositif il serait nécessaire qu'une instance « d'autorité supérieure » soit créée.

## **2. Carole TUCHSZIRER**

L'enjeu du Plan d'Investissement dans les Compétences était aussi de « reprendre » la main sur le champ des politiques publiques en direction des publics en difficulté.

Les expérimentations portent sur différents éléments :

- Le public,
- Un accent fort sur l'accompagnement,
- L'élargissement à de nouveaux acteurs (exemple : les Tiers Lieux),
- De nouvelles façons d'apprendre,
- De nouveaux formats pédagogiques,
- La reconnaissance des compétences acquises par les publics en difficulté par notamment les badges numériques.

### **Le PIC repose sur différentes échelles d'intervention :**

- Les actions nationales ont pour beaucoup reposées sur l'existant,
- Les expérimentations sur le plan national visent tout particulièrement les préparations comme une étape préparant au parcours comme par exemple Prépa apprentissage ou 100% inclusion qui introduisent les parcours sans couture allant du repérage à l'insertion.

### **Les Régions ont-elles-aussi investi sur les expérimentations :**

- En direction de publics spécifiques,
- Centrées sur la formation,
- Un accent spécifique sur la reconnaissance des compétences,
- L'augmentation des rémunérations.

### **En conclusion, concernant l'animation et le suivi :**

- Le rôle de l'Etat n'était pas si clair avec des interventions croisées avec les Régions ce qui a brouillé le dispositif,
- Un manque d'évaluation croisée,
- Des effets de concurrence entre les différents programmes qui ont générés notamment des problèmes de sourcing le public ayant été déjà « capté » sur le territoire.
- Il manque un espace de régulation animé par les DREETS un maillon un peu manquant.

### **3. Pauline PRAT**

La Région Bourgogne/Franche Comté est constituée de 8 départements. Une région industrielle et agricole avec des emplois peu qualifiés et rencontrant des mutations économiques notamment dans le secteur automobile et de l'hydrogène.

De fortes disparités d'un territoire à l'autre qui engendrent des problématiques de mobilité des publics. Les publics dits « fragiles » sont un enjeu de gouvernance territoriale, comment fait-on pour aller chercher ces personnes ?

#### **A titre d'exemple :**

- La Région a construit des partenariats sous forme de convention avec les départements concernant les bénéficiaires du RSA,
- La mise en place de dispositifs comme l'augmentation des barèmes d'indemnités pour accompagner la levée des freins. Dispositif qui a été fortement bien accueilli par le public jeune.
- Le financement d'actions préqualifiantes pour remobiliser les publics en difficultés.

#### **Conclusion:**

- L'établissement d'une gouvernance partagée avec l'Etat, les Départements et les EPCI (au niveau infrarégional)
- Des diagnostics à l'échelle des bassins d'emploi
- Lancement d'appels à projets pour développer et soutenir les initiatives territoriales

#### **Questions des participants :**

- Y aura-t-il moyen de rétrocéder des budgets de la formation pour les consacrer aux appuis périphériques ?
- On multiplie les expérimentations mais y a-t-il une cellule d'évaluation de celles-ci ?
- Est-ce que les politiques publiques pourraient proposer un appui RH auprès des TPE et PME ?
- Etat, Région une nouvelle « coopération » ?
- L'utilisation par l'entreprise du CPF du salarié est-elle envisagée ?
- On ne peut ignorer l'approche par la capabilité, quid de la prise en compte des aspirations du bénéficiaire ?
- Quel est le niveau le plus pertinent d'intervention ?
- Comment appréhender les différentes échelles de temps qui engendrent encore plus de complexité ?

#### **Réponses des intervenants :**

- Une des finalités du PIC était aussi d'apporter une meilleure prise en charge de l'accompagnement qui a été à hauteur de 6000 à 7000€ par accompagnement.
- La Région Bourgogne, Franche Comté évoque la possibilité de faire « sauter » quelques verrous juridiques qui freinent certaines évolutions. Par exemple une personne qui abandonne une formation qualifiante en cours, rien à ce jour n'est possible en termes de recours pour le financeur.
- Concernant l'accompagnement RH, il serait opportun de développer le modèle des GEIQ qui ont vocation à accompagner du volet RH des entreprises.
- Beaucoup de public ont mobilisé leur CPF y compris le bas niveau de qualification, ce qui démontre une réelle appétence pour la formation.

- La DARES, France Compétences et la Caisse de Dépôt et de consignation ont débuté une enquête conjointe sur l'utilisation du CPF.
- Il n'y a pas de « coopétition » entre l'Etat et les Régions. La « Coopétition » se situe au niveau opérationnel entre notamment les acteurs locaux, par exemple dans le modèle de consortium.